







5 crédits	50.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Declève Bernard ;Mezoued Aniss ;Salembier Chloé ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>L'entité responsable du cahier des charges définit les principaux thèmes à aborder pour atteindre les objectifs visés. Ce n'est pas une table des matières ! Le cours est animé par une équipe interdisciplinaire (architecte-urbaniste, géographe, sociologue-aménageur) pour permettre aux étudiants d'évaluer l'apport et les exigences du regard interdisciplinaire sur une même réalité. Le cours contient une partie théorique de 30h et une partie pratique de 20h. Les regards des intervenants et les travaux pratiques effectués en petits groupes d'étudiants seront concentrés sur un même terrain d'étude, en l'occurrence le territoire d'Ottignies Louvain-la-Neuve. La partie théorique fournira les concepts et les outils méthodologiques permettant l'analyse critique de l'évolution générale du projet de la ville et du contexte dans lequel elle s'insère. La partie pratique permettra à des petits groupes de 2 à 4 étudiants de réaliser, à partir d'un point d'entrée thématique, un exercice de conception et de test d'une méthode adaptée de collecte, analyse et interprétation de données territoriales dans une perspective de projet (à identifier par eux). Deux évaluations intermédiaires ponctueront le développement de ce travail. L'évaluation finale portera sur : - la remise d'un rapport écrit du travail de groupe ; - la présentation orale du travail de groupe ; - une interrogation individuelle comportant une question relative aux contenus théoriques et une question relative au travail de groupe.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>L'entité responsable du cahier des charges définit les compétences et connaissances que l'étudiant doit avoir acquises au terme de l'activité de formation La problématique générale de ce cours est l'évolution de la relation entre les processus de production des territoires et leur organisation spatiale. L'objectif est de pouvoir identifier, décrire et analyser avec un esprit critique les tendances du développement territorial telles qu'elles s'expriment à travers : - des pratiques d'habiter, de travailler, de se mouvoir ; - des stratégies d'action publique ; - la mise en œuvre de langages et de représentations. Dans cette perspective, le cours veut contribuer à l'apprentissage d'outils et méthodes au service de : - la réalisation d'observations et d'analyses critiques permettant de comprendre des évolutions d'un territoire et de décrire les phénomènes qui en font la dynamique ; - l'utilisation des matériaux et résultats de l'observation dans une démarche de projet de développement territorial incluant les dimensions spatiale, économique, politique, sociale ou culturelle.</p> <p>1</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Autres infos	<p>L'entité responsable du cahier des charges et/ou l'enseignant précise les pré-requis, le mode d'évaluation, le support et, éventuellement, l'encadrement</p> <p>Pas de prérequis Pas de cours supplémentaire Evaluation : travail individuel ou de groupe portant sur l'observation et l'analyse critique d'un phénomène territorial observable sur le territoire d'Ottignies/Louvain-la-Neuve. Support : bibliographie, portefeuille de lecture + dossiers de cas Encadrement : équipe interdisciplinaire</p>
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en sciences géographiques, orientation générale	GEOG2M1	5		
Master [120] en anthropologie	ANTR2M	5		
Master [120] en sciences et gestion de l'environnement	ENVI2M	5		
Master [120] en sciences de la population et du développement	SPED2M	5		
Master [120] en sciences géographiques, orientation générale	GEOG2M	5		
Master de spécialisation en urbanisme et aménagement du territoire	URBA2MC	5		
Master [120] : ingénieur civil architecte	ARCH2M	5		